

RUANDA-URUNDI
GEBIED

, le
de

821 / 3632.-

Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

Réponse au n°
Antwoord op het n°



ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

année scolaire 1960-1961.
rapport de situation à
la rentrée.-

EXPÉDIÉ

29 AOUT 1960

- COLLEGE DU CHRIST-ROI NYANZA.
- COLLEGE SAINT-ANDRE KIGALI.
- COLLEGE N.D. DE LA SAGESSE KIHETA.
- COLLEGE NOTRE-DAME KITEGA.
- LYCEE N.D. DE CITEAUX KIGALI.
- LYCEE ISUGI Y'ISUKU KISENYI.

Révérénd Père Recteur,
Monsieur le Chanoine,
Révérénde Mère Directrice,
Mademoiselle la Directrice,

Minutée par : M. Pamy
Geminuteerd door :

Copiée par : M. Bernard
Afgeschreven door :

Collationnée par : Me D.
Gecollationneerd door :

Requise le :
Ontvangen de :

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention les dispositions de la circulaire 821/010936 du 3.4.1958 ainsi que celles qui vous sont parvenues sous le transmis n° 821/2887 du 13.8.1959, relatives à l'établissement d'un rapport succinct de situation à la rentrée scolaire.

Compte tenu également de la lettre-circulaire 80/11139 du 16.4.1960, il y a donc lieu de me faire parvenir la situation exacte au 1er octobre 1960, et dans le plus bref délai possible après cette date.

Je vous saurais gré de vouloir bien y inclure les renseignements concernant les classes de 7e préparatoires fonctionnant dans votre établissement.

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de
l'Enseignement, ff.

Ey
E. GODINIR.

